Lecture linéaire : « L’aveu », *La Princesse de Clèves*, Mme de La Fayette

Au cœur du roman, au début du tome troisième, intervient une scène majeure entre la Princesse et son époux, celle de l’aveu de sa passion pour un autre homme. Elle est la conséquence d’un des 4 récits par digression, « à tiroir » selon la terminologie de la Renaissance. En effet, les amours malheureuses de Sancerre avec Mme de Tournon révèlent à la mort de celle-ci qu’elle avait promis le mariage à plusieurs hommes. A cette occasion, le Prince de Clèves répète à sa femme le conseil qu’il a donné au malheureux : « La sincérité me touche d'une telle sorte que je crois que si ma maîtresse et même ma femme, m'avouait que quelqu'un lui plût, j'en serais affligé sans en être aigri. Je quitterai le personnage d'amant ou de mari, pour la conseiller et pour la plaindre. » Cet aveu fait également suite aux recommandations de sa mère mourante qui, s’étant aperçu de sa passion pour le duc de Nemours la met en garde : « Songez ce que vous devez à votre mari ; songez ce que vous vous devez à vous-même, et pensez que vous allez perdre cette réputation que vous vous êtes acquise et que je vous ai tant souhaitée ». La scène que nous commentons est celle d’un aveu extraordinaire et crée une tension pathétique à travers la souffrance de chacun.

(mouvement à rédiger)

Mme de Clèves souhaite s’éloigner de la cour, après avoir obtenu l’assurance de la réciprocité de sa passion, lors de l’affaire de la lettre du Vidame de Chartres. Or, le Prince soupçonne une passion et la presse de tout lui avouer. Elle se décide.

L’exclamation « Eh bien ! Monsieur » marque la prise de décision et une prise de parole longue, sous forme de déclaration ; la posture est tragique, puisque c’est celle de la confession. Le verbe « se jetant à genoux » marque un mouvement violent avec l’allitération. L’aveu est annoncé avec un futur catégorique sous forme proverbiale pour marquer le caractère extraordinaire de l’aveu avec « jamais ». Le raisonnement est le suivant, elle oppose la pureté de ses intentions et de ses actes « innocence » à la faute qui est la sienne. Elle utilise cependant des euphémismes, « des raisons de m’éloigner de la cour » sont un premier aveu que son besoin de retourner à Coulommiers, en province n’est pas dû seulement qu’à la fatigue. De même, l’euphémisme des « périls où se trouvent quelquefois les personnes de mon âge » est cependant compréhensible pour la sensibilité de son mari qui identifie le danger des passions. La Princesse est sûre d’elle car elle n’a en aucun cas failli, et jamais été seule en présence du duc. Ainsi elle est catégorique : la phrase suivante est dans la négation « jamais (..) nulle ». C’est la litote qu’elle manie ensuite avec « je ne craindrais pas » au lieu de « je serais sûre » pour affirmer qu’elle continuera d’être sage sous condition de pouvoir s’éloigner de la cour, c’est-à-dire de M. de Nemours, ce qui est le sous-entendu. La seconde condition est un irréel du présent, puisqu’elle affirme que la présence de sa mère aurait suffi à l’empêcher de céder. La concession suivante « quelque dangereux » montre qu’elle est consciente du caractère exceptionnel de son aveu : dire à son mari qu’elle en aime un autre au lieu de se taire pour l’aider à résister à la tentation. Son but est de conserver sa dignité morale : « me conserver digne de vous ». Le terme « joie » renvoie au sacrifice des martyrs. Il est difficile de ne pas songer à l’arrière-plan janséniste qui est la religion partagée par Mme de La Fayette et ses amis au XVIIème siècle, bien plus qu’à la Renaissance, époque où se situe l’intrigue du roman. L’aveu est absolu : l’hyperbole « mille pardons » est bien faible par rapport à l’aveu toujours indirect : « des sentiments qui vous déplaisent » signifiant « j’en aime un autre », qui est compensé par la restriction « du moins je ne vous déplairai jamais par mes actions » au futur catégorique de la promesse, signifiant « je ne vous tromperai jamais ». Elle met à nouveau en valeur par des hyperboles et des superlatifs le caractère hors norme de sa confession en affirmant sa totale confiance en son couple : « plus d’amitié et plus d’estime pour un mari qu’on n’en eût jamais ». Les trois impératifs s’enchaînent crescendo : « conduisez-moi » fait écho au rôle de sa mère qu’elle rappelait en début de discours « si j’avais encore Mme de Chartres pour aider à me conduire », « ayez pitié de moi » est un appel à la clémence divine, elle se remet entre les mains de son mari comme seigneur et maître et enfin « aimez-moi encore, si vous pouvez » est un rappel de ce qui pourrait leur permettre de se soutenir, la passion de M. de Clèves pour elle.

La réponse de M. de Clèves sera à la hauteur de la dignité de sa femme mais annonce la fin du roman : « Vous me paraissez plus digne d’estime et d’admiration que tout ce qu’il y a jamais eu de femmes au monde ; mais je me trouve la plus malheureux homme qui ait jamais été ». Au printemps 1678, une enquête sera proposée dans le Mercure galant : la princesse a-t-elle eu raison d’avouer sa passion pour M. de Nemours à son mari ? » La question reste entière.